

# 6

**Frédéric  
LEUBA**

*Psychologue spécialiste en psychothérapie, psychomotricien. Superviseur et thérapeute systémique et de famille ASTHEFIS. Formateur dans différents contextes de formation systémique en Suisse Romande.*

## **Marge, mage et magie : l'incroyable dans nos vies Quand des expériences extraordinaires s'invitent dans la rencontre...**

Dans ce premier quart de 21<sup>e</sup> siècle, à l'heure où notre monde semble à la recherche de nouveaux repères dans les liens que l'on tisse avec soi-même, avec les autres et avec le monde, il arrive que s'invitent dans les espaces de la rencontre thérapeutique et de l'accompagnement à grandir, des vécus exceptionnels bouleversant nos cartes du monde et nos représentations.

En partie centrée sur l'expérience personnelle du/de la thérapeute, cette journée de formation se propose comme un espace d'échange et de réflexion autour de ces vécus particuliers bousculant nos conceptions traditionnelles de l'espace, du temps et de la matière. Sans toutefois se laisser fasciner par un ésotérisme parfois mystificateur, ni sidérer par un vocabulaire psychiatrique par moments stigmatisant.

Nous appuyant sur la dimension transdisciplinaire et intégrative que propose la posture éthique systémique, nous aborderons notamment:

- La dimension temporelle et l'influence du futur ou, inspiré par les travaux du physicien contemporain Philippe Guillemant, comment se laisser guider avec confiance par le « futur déjà réalisé » et sortir des conditionnements du passé.
- La thématique des synchronicités, que Jung et Pauli avaient grandement discuté il y a presque un siècle, en lien avec un modèle psycho-physique ouvrant vers de nouveaux modèles de compréhension.
- L'accueil de vécus insolites et hors de l'ordinaire dans la rencontre thérapeutique permettant d'ouvrir sur une connexion au Soi et une dimension autre comme ressource dans l'accompagnement.

**Le séminaire aura lieu au  
CEF sur le site de Cery**

**Vendredi 20 janvier 2023**

**9h-17h**

**Prix : 210 CHF, repas de midi compris  
(réduction de 50 % pour les collaborateurs  
du DP-CHUV, repas non compris)**

**(En cas de désistement se référer  
au point 1 de la page 33)**